



# VUILLECIN

Notre village



Juin 2007  
N° 13



# Le bulletin municipal

## « Vuillecin, Notre Village »

JUIN 2007

### **SOMMAIRE**

Editorial	Page 2
Etat-civil – Nous leur souhaitons la bienvenue	Page 3
Les travaux réalisés	Page 4 – 12
Pour votre information	Page 13
Solution des Mots croisés	Page 15
Commande de fuel	Page 16
Mémento à conserver	Page 17

Transmettez vos remarques, questions et articles à  
Mairie de Vuillecin : Dominique JEANNIER – Jacqueline BRULEBOIS  
Réalisation : Commission Informations

Impression : Mairie de Vuillecin

# Editorial

Le temps passe.....VITE

Grâce à une météo favorable, digne du sud de la France, la voirie rue Clos la Sauce a été réalisée en avril.

Aujourd'hui, le bâtiment de mairie est en cours de rénovation. Commencés mi-décembre, les travaux, toujours favorisés par la météo se déroulent conformément aux prévisions du cabinet Vannoz. Le secrétariat y reprendra sa place dans le courant de l'été et la salle socioculturelle sera opérationnelle au cours de l'automne.

Les travaux de réhabilitation du Drugeon, initiés et conduits par la Communauté de Communes de Frasne-Drugeon, en partenariat avec la Communauté de Communes du Larmont, ont modifié la vue de l'entrée du village. Sous le contrôle des écoliers du village à une pêche électrique de sauvegarde a été patiquée.

Les travaux d'adduction d'eau (commune) et d'assainissement (C.C.L.) du lieu-dit « Champs Vernier » (secteur cabinet vétérinaire et carrelage Prince) sont projetés rapidement.

Très prochainement, le conseil municipal se prononcera sur la modification du POS, après avoir pris connaissance des remarques émises lors de l'enquête publique de l'automne passé.

Si nous n'y prenons garde, l'actualité, les projets nous accaparant de plus en plus, nous n'avons plus .... LE TEMPS, de nous retourner sur ce que fût hier. C'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin municipal les grands dossiers qui ont été conduits depuis 2001.

Les investissements, c'est-à-dire les travaux visibles, palpables, ont été financés par nos ressources financières et par subventions. Mais la maîtrise du budget de fonctionnement de la commune, c'est-à-dire la gestion courante, journalière a permis de dégager de l'autofinancement. Les contrats d'assurances, d'électricité, de téléphonie, ont été renégociés et sont globalement toujours du même montant qu'il y a 7 ans. Des contrats pour les transports et d'approvisionnement de l'école ont été initiés et diminuent les coûts. Les dépenses courantes (affranchissement, chauffage vestiaire du foot et mairie) ont été ajustées au plus juste.

Mais si le temps passe vite, prenons le temps de prendre des vacances. Que ce soit quelque part en France, dans le monde ou ..... à *VUILLECIN, notre village*, que nous avons essayé de rendre agréable et accueillant. Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous les souhaiter les plus reposantes et enrichissantes possibles.

Le Maire  
Dominique JEANNIER

# Etat-Civil

## Naissances



**22 février 2007**

Enzo  
de Sandra et Benjamin YZOARD  
8 bis rue de Pontarlier

**17 mars 2007**

Cécile  
de Anne-Claire et Jean-Marc VINOT  
7 rue de la Louvière



## Décès

**7 mars 2007**

Norbert Laurence

**16 avril 2007**

Jacques TESLISKI



## Ils se sont installés

M. Pierre MESURAT  
10 rue de Commeneille

Mlle Jessica FERRY et M. Geoffrey BAUD  
10 rue de Commeneille

M. et Mme Didier RAMILLON  
5 rue de Traverse

Mlle Melina THOMAS et M. Raphaël MAUPREZ  
22 rue Principale

Mme Isabelle HIGOUNENC  
2 Impasse de la Douraize

Mme Patricia FERREUX et M. Thierry BORNERAND  
1, rue du Vieux Chalet

Mme Sandrine BERTHOUD  
8 rue de Pontarlier





Commune de Vuillecin

Création du logo en 2004

## **Les Travaux réalisés : de 2002 à 2007**

Montant des investissements réalisés : 864 475,73 €

Montant des recettes : 294 844,58 €

(FCTVA – Subventions diverses : Conseil Général, Conseil Régional, DGE, SYDET...).

## **Rénovation et valorisation du patrimoine communal**

### **Aménagement d'une salle des jeunes – sous-sol de la mairie.**

Après raccordement des réseaux, (mise en place d'une porte anti-panique, de toilettes) quelques jeunes ont participé à la rénovation de la salle et ont accepté le nouveau règlement d'utilisation.

**La deuxième salle,** au même niveau, a été mise à la disposition des musiciens du village, qui ont montré leur talent lors de manifestations locales (fête des mères, brocante...).



### **Réalisation des locaux de la bibliothèque**

- 1<sup>er</sup> étage de l'école communale

Les travaux ont été réalisés par des artisans locaux



### **Eglise**

- réfection et mise aux normes de l'alimentation et de la commande électrique du fonctionnement des cloches et des horloges, par la SA PRETRE et par l'entreprise Elec 2000.

- aménagement de jardinets devant l'église.

Ces espaces ont été réalisés par les services techniques de la C.C.L.



### La croix du Seut (entrée du village - rue de Pontarlier)

Suite à la tempête de décembre 1999, cette croix avait été détruite. La remise en état a été réalisée par la SARL Fluchot. Le coût a été pris en charge par l'assurance de la commune.

### Rénovation des grilles du Monument aux Morts et de la Vierge

Ces travaux ont été réalisés par la Société DECAP25 et la participation des Services Techniques de la C.C.L.



### Réfection de la toiture de la Grange Reddy

Cette propriété de la commune est louée aux agriculteurs de Vuillecin.

Une partie de la toiture était en mauvais état, la Société Presta-Net a réalisé une réfection partielle et l'entreprise Raphaël Coeurdevez a rénové le reste.



Le démontage a été effectué avec la participation des locataires du bâtiment.

### Cimetière

- réfection du mur

Les travaux de rénovation ont été confiés à l'entreprise d'insertion E.P.P.I.

- réalisation d'une tranche de 10 caveaux

- mise en place d'un colombarium, type prestige, 5 familles et d'une stèle, type flamme monolithe en granit rose, par la Société Granimond.



### Mairie

- réfection de la toiture

Des travaux urgents de réfection, confiés à la Société Grillon, ont été nécessaires, le toit était en mauvais état et des tuiles risquaient de tomber sur la voie publique.

- Rénovation et aménagement

Comme le bâtiment ne correspondait plus aux normes actuelles, sa rénovation a été décidée.

Les missions d'étude, de réalisation des plans et de suivi du chantier ont été confiées au Cabinet d'architecture Denis Vannoz de Pontarlier.

L'ensemble comporte :

- la création de deux dalles,
- la création d'une extension pour l'entrée du bâtiment et l'installation d'un ascenseur,
- au rez-de-chaussée : aménagement d'une salle de réunion modulable en salle de réception avec cuisine,
- au 1<sup>er</sup> étage : locaux administratifs et salles de réunions
- le 2<sup>o</sup> étage restera à aménager.





## Réfection des espaces, réseaux et chaussées



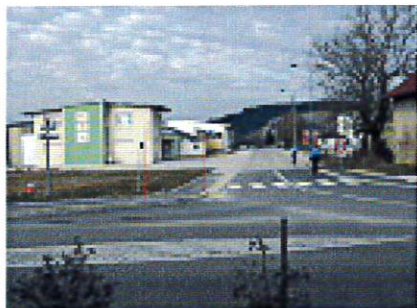
### Rue Principale

- alignement de la rue par l'acquisition d'une parcelle sur laquelle une partie de bâtiment a été démolie.



### Rue de Traverse

- renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement
- revêtement et aménagement des trottoirs et caniveaux par la Société SACER.



### Rue du Pont Rouge – de la RN57 jusqu'au, et y compris le carrefour entrée du village (arrivée Pontarlier).

- aménagement de l'intersection de la route communale du Pont Rouge et de la Route départementale 130 E
- travaux d'éclairage, enfouissement des réseaux
- travaux de revêtement, pose de trottoirs et caniveaux
- confection d'une digue en bordure du lac du Temple pour retenir l'eau qui inondait fréquemment la route.
- plantation de végétaux au carrefour.



### Route de Cotaroz

- réfection de la chaussée de la RN 57 à la ferme de Cotaroz,
- élargissement de la route, modelage de l'intersection avec la RN 57.



## Rue Principale - de l'Eglise à la rue des Jonquilles



- réfection des réseaux en eau potable,
- les réseaux d'assainissement ont été effectués dans le même temps et pris en charge par la CCL. (mise en séparatif)



- enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques,
- pose de candélabres,
- réfection de la chaussée et création de trottoirs et caniveaux.



### Rue Clos la Sauce

- travaux de mise en réseau séparatif (CCL)
- élimination des eaux parasites
- aménagement de caniveaux et réfection de la chaussée



### Rue de Commeneille

- réfection des réseaux d'eau et d'assainissement.



### Réservoir de Fontenelle

- remplacement de la canalisation alimentant le réservoir qui sert de réserve incendie. Le trop-plein sert à alimenter la fontaine Rue Principale.



### « Champ Vernier »

- réalisation de l'assainissement par la C.C.L. et de l'adduction d'eau par la commune, pour desservir la petite zone d'activité implantée dans ce secteur.  
(en cours)



### Sentier de découverte

Dans la forêt communale, parcelle 11, un sentier de découverte a été aménagé par la société Duchesne en partenariat avec l'ONF et les écoles.  
Découverte des insectes, de la flore, d'empreintes des animaux de la forêt...

## Travaux d'amélioration des espaces pastoraux



- La Côte du Fol, utilisée par « La pastorale » (agriculteurs de Vuillecin), a été en partie réhabilitée.
- Le broyage et le brûlage des végétaux envahissants ont permis de retrouver des espaces à pâturer.



## Quelques décisions prises



### Extension de la carrière du Moray de 6 ha

- une somme forfaitaire révisable est versée à la commune par la Société Marguet, sur une durée de 15 ans.

### Réalisation d'une étude de zonage d'assainissement eaux usées et eaux pluviales

- le Plan de Zonage et les règlements des réseaux d'assainissement ont été validés.



- Deux zones sont définies :

1) Zone d'assainissement collectif regroupant :  
le village, la zone du Pont Rouge, la zone « Champ Vernier »

2) Zone d'assainissement individuel regroupant les lieux dits :  
Cotaroz, La Granges Dessus, La Ferme Hôtel, Saint-Lazarre, « Le Perthuis »

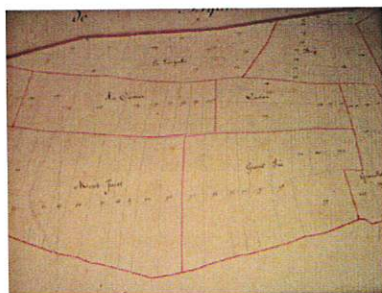
### Classement de la voirie communale

Pour des raisons de sécurité, de responsabilité et raisons financières (la dotation globale de fonctionnement étant proportionnelle à la longueur de voirie) et pour être en conformité, le classement de la voirie communale a été nécessaire.

Une carte a été établie avec les chemins ruraux et les voies communales.

Une enquête publique s'est déroulée du 27 septembre au 11 octobre 2004, sans observation.

La commune a procédé à la vente de 1200 m<sup>2</sup> de terrains aux particuliers, suite au remaniement du cadastre. (Ces ventes sont des régularisations d'occupation de terrains communaux).



### Acquisition du logiciel « géo-village »

Ce logiciel permet de recenser les informations concernant les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, le cadastre, le POS etc... La mise à jour régulière est faite par la C.C.L. .

### Compteurs d'eau

Après une période de 10 années, il a été constaté des problèmes de fonctionnement des compteurs d'eau. Il a donc été décidé, chaque année d'en changer trente par an.

### **Décisions budgétaires**

Taux des 4 taxes

2002 : + 4 %

2003 : + 3 % et + 4.5 % pour la taxe professionnelle

2004 : + 3 %

2005 : +3 %

2006 : +3 %

2007 : +3% et + 4.5 % pour la taxe professionnelle

Taxe d'assainissement

2002 : 0.90 € le m3

2003 : transfert de la compétence assainissement à la CCL

Tarif de l'eau : m3

2001 : 0.68 €

2002 : 0.68 €

2003 : 0.70 €

2004 : 0.72 €

2005 : 0.74 €

2006 : 0.77 €

2007 : 0.79 €

### **Transfert de la compétence assainissement**

Cette compétence relève de la Communauté de Communes du Larmont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

### **Transfert de la compétence Eau**

Cette compétence relève de la Communauté de Communes du Larmont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les missions confiées sont :

- protection et gestion des nappes phréatiques et des captages d'eau potable comprenant protection, production, connexion et sécurité.
- gestion des nouvelles installations de pompage et des existantes, sécurité de l'alimentation.

### **Modification du POS**

Elle a été confiée au cabinet Jamet Frédéric pour la mise en œuvre et le suivi de la procédure.

La présente modification avait pour objectif d'ouvrir à l'urbanisation une zone à l'accueil de nouveaux arrivants, de compléter le règlement (plafond de densité, permis de démolir, reconstruction, renforcement des dispositions en matière de sécurité, de stationnement et d'intégration du bâti, proposition d'un document de recommandations architecturales...).

Le conseil municipal étudiera le document définitif lors d'une prochaine réunion.

### **Le recensement de la population**

Il a été effectué du 2 janvier au 28 février 2006.

La population de Vuillecin au 18 février 2006 est de 560 habitants.

### **Médailles de la Famille Française**

Lors des différents repas de la Fête des Mères, 10 médailles de bronze de la Famille Française ont été remises. Cette distinction honorifique est décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement 4 à 5 enfants. Ainsi, la nation leur rend hommage.



## Travaux de la basse Vallée du Drugeon

13 octobre 2006



Une enquête publique a eu lieu. Les documents ont été mis à disposition du public, en mairie du 26 avril 2004 au 1<sup>er</sup> juin 2004.

Lors de sa séance du 11 juin 2004, le conseil municipal a mentionné dans sa délibération les points suivants :

- que les ouvrages à réaliser dans le lit du Drugeon, et notamment ceux proches des habitations du Lotissement du Levant, soient limités en nombre et en hauteur.

- que les résultats des contrôles sur le niveau d'eau par rapport au débit, soient suivis et que des mesures correctives soient prises rapidement en cas d'inondations importantes et non habituelles,

- que la troisième arche du pont soit dégagée pour permettre un écoulement plus facile en cas de crue.

### *Lotissement du levant*

**Début des travaux : 5 mars 2007**



**Fin des aménagements : 26 mai 2007**



### *Chemin en bordure de l'école*

3 mars 2007



18 mai 2007



### Inauguration de la Rue Docteur Jean MICHEL



La ZAE « Au Temple » a été créée en 1999 par la Communauté de Communes du Larmont. A ce jour 10 parcelles ont été vendues, 4 sont en cours d'acquisition. il reste 2 parcelles, suite au nouveau découpage des lots 1 et 2.

L'aménagement étant terminé, la rue principale de la ZAE a été inaugurée lors de la cérémonie du 11 novembre 2004.

Elle porte le nom du Docteur Jean Michel, né le 14 juillet 1908, au 5 rue du Vieux Chalet à Vuillecin, et mort au champ d'honneur le 20 avril 1944.

### La Forêt communale



La forêt communale a une superficie de 238 ha, découpée en parcelles numérotées de 1 à 24 et de 31 à 38.

Elle est composée, de 70 % de résineux et de 30 % de feuillus (environ)

#### Bilan forestier de 2003 à 2006

Année	Recettes	Dépenses	Bénéfice
2003	48 748	19 461	29 287
2004	39 815	10 432	28 483
2005	63 248	25 550	37 698
2006	65 386	30 012	35 374

Les recettes sont composées des ventes de bois.

Les dépenses comprennent les frais d'exploitation, d'entretien de peuplement.

L'aménagement de la forêt communale sera terminé en 2008.

Tous les arbres dont le diamètre est supérieure à 17,5 cm seront inventoriés pour élaborer des nouvelles règles de gestion (actuellement la possibilité de coupe est de 1 300 m<sup>3</sup> par an).

Les parcelles 31 à 38 (communal) ont été soumises au régime forestier en 1999.

Le comptage du communal nous donnait 9 000 m<sup>3</sup> de bois (feuillus, résineux)

Depuis 1999, nous avons coupé 700 m<sup>3</sup>.

Ces données sont fournies par les garants des coupes de bois.

# Pour votre information

Votre commune s'engage  
dans une démarche de réduction des pesticides... et vous ?



Le constat est là :

- "une contamination préoccupante et généralisée des eaux par les pesticides"<sup>1</sup>,
- "des effets potentiels sur la santé humaine".

De cela découle la "nécessité d'agir sur les produits et les pratiques pour diminuer l'usage, la présence et l'impact des pesticides".

La problématique des pesticides n'est pas propre au monde agricole : les suivis pesticides menés sur les eaux francs comtoises par le GREPPES montrent que tous les utilisateurs sont concernés.... même ceux qui pensent utiliser des quantités insignifiantes.

Pas étonnant dans la mesure où les traitements réalisés par les utilisateurs non agricoles (Communes, particuliers, DDE, SNCF, ...) se font principalement sur des surfaces imperméables, très favorables au ruissellement des produits vers les réseaux d'eaux pluviales et à terme vers le milieu naturel.



Fort de ce constat, de plus en plus de communes se responsabilisent et modifient leurs pratiques de désherbage.

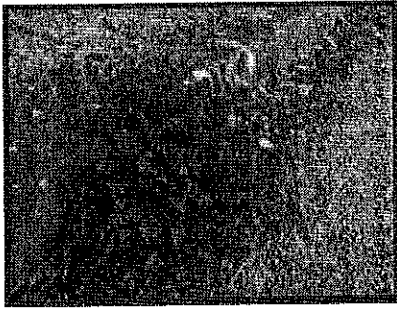
C'est le cas des communes de la Communauté de Communes du Larmont pour lesquelles des « plans de désherbage » ont été mis en place. Ces plans de désherbage visent à réduire l'utilisation de désherbants chimiques.

Certaines communes comme Vuillecin ou Sainte Colombe sont allées plus loin dans la démarche : elles ont décidé de proscrire l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces communaux.

<sup>1</sup> Extrait du plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides 2006-2009



## Ce qui change :



- au niveau de votre commune :  
Le désherbage se fait désormais de façon mécanique ou manuelle, et pourra être complété par des passages au désherbeur thermique à gaz.
- à votre niveau :  
Pas grand chose si ce n'est la possibilité de voir apparaître par-ci par-là des herbes spontanées.

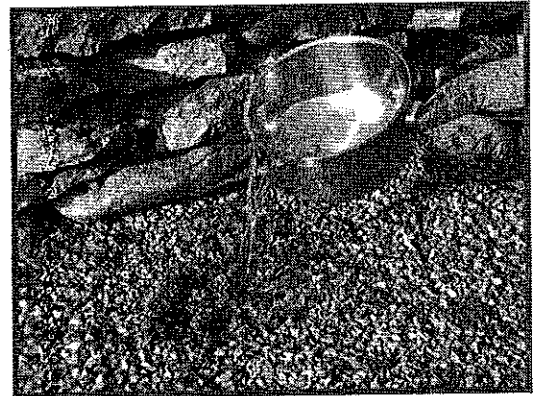


Vous pouvez accompagner la démarche de votre commune en abandonnant vous aussi l'usage de désherbant chimique chez vous.

Comment faire face aux herbes indésirables qui envahissent votre jardin ? La solution miracle n'existe pas.

Il s'agit avant tout de changer notre perception des choses : ces plantes ne sont mauvaises qu'à travers notre jugement, est il vraiment nécessaire de les éliminer toutes et à tout prix ?

Si malgré tous vos efforts de tolérance, il vous faut agir, privilégiez les techniques non chimiques.



Vous avez alors le choix entre le contrôle de la pousse par la tonte, technique intéressante à mettre en oeuvre sur pavés ou dallages, l'arrachage manuel, le sarcloir, la casserole d'eau bouillante ou même faire l'acquisition d'un désherbeur thermique à gaz.

Au potager ou sur les massifs, vous pouvez couvrir le sol avec des paillages, installer des plantes couvre-sol ou semer des engrais verts pour empêcher l'implantation des plantes indésirables. N'oubliez pas la binette, le couteau désherbeur, etc.

Toutes ces techniques vous demanderont peut être un peu plus d'efforts mais l'eau est une richesse qu'il faut préserver !

**Pour toutes vos questions sur les bonnes pratiques phytosanitaires, n'hésitez pas à contacter : Cellule Conseil de la FREDON de Franche Comté –  
Tél. : 03 81 47 79 20 ou par mail : [fredon.celluleconseil@gmail.com](mailto:fredon.celluleconseil@gmail.com)**



# LA GRILLE DE MICHELE ET GEORGES

Grille de décembre 2006

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	
1	L	E	V	A	N	T		L	A	L	O	U	V	I	E	R	E	
2	U	T	I	L	E		I	U	L	E	S		A		T	I	R	
3	I	E	E	U		E	N	N	U	I		U	L	M		A	O	
4		M	U		T		E	E				V	A	S	E	S		D
5	C		X	E	R	E	S		R		E		E	R	I	C	E	
6	L		C	H	A	M	P	A	U	C	L	E	R	C		R	R	
7	O	E	H		V	U	E		D	O	U	R	A	I	Z	E		
8	S	T	A	D	E		R		E	M	S					S	O	
9	L	U	L	O	R	E	E	T		M			P	U	I	T	S	
10	A	V	E	R	S	E	S		H	U	M	E	R	U	S		E	
11	S	E	T	I	E	R		J	O	N	Q	U	I	L	L	E	S	
12	A			N		C	H	U	T	E		E	N	E	E			
13	U	P			G		U	R	E		R		C	L		I	F	
14	C	O	M	M	E	N	E	I	L	L	E		I		E	S	O	
15	E	N	U		N	U	E	S		I	E		P	A	T	I	N	
16		T	E	N	T	E		T	E	E		V	A	S		S	T	

HORIZON  
 Voyelle do  
 Os déplacé  
 pouvoir re  
 effets. Voy  
 Résines de  
 -21. Vowel  
 VERTICA  
 Vi n suisse  
 Cri hostile  
 Collectivit  
 Pa rticipe.  
 -O. Conjo  
 -Q. User

# Commande groupée de Fuel domestique



En vue de faire obtenir des tarifs avantageux aux foyers qui utilisent le fuel domestique comme moyen de chauffage, une commande groupée sur Vuillecin est organisée.

**- livraison en juillet 2008.**

Chacun reçoit personnellement sa facture.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, vous pouvez remplir le bulletin ci-dessous et le déposer à la

**Mairie pour le 22 juin 2008 dernier délai.**

Les contacts des bénévoles

Monsieur André GROSJEAN : Tél. 03.81.39.62.23

Madame Jacqueline BRULEBOIS : Tél. 03.81.46.65.15

# Mémento

## URGENCES :

### APPEL MEDICAL D'URGENCE

 **15**


Avec ce numéro, les secours arrivent très rapidement .

**SAMU**  **15**


**POLICE**  **17**

**POMPIERS**  **18**

### Centre Anti-Poisons

 03.88.37.37.37

### Allô service public

 **3939**


### ALLO Enfance maltraitée

 119 ou n° Vert : 0800.05.41.41

### Commissariat de Police :

16, Rocate G. Pompidou


25300 - PONTARLIER

 03.81.38.51.10

### Centre Hospitalier Général :

2, Fb St Etienne


25300 – PONTARLIER

 03.81.38.54.54

### Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet

25300 – PONTARLIER

 03.81.39.06.60


### Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du commissariat en se munissant d'une ordonnance

### Vétérinaire :

7 rue Docteur Grenier


25300 – PONTARLIER


 03.81.39.18.47

## PRATIQUE

**Mairie :** Provisoirement  
Locaux de l'école maternelle

25300 – VUILLECIN

 **03.81.39.41.13**

 **03.81.46.32.41**

**Mail :** [mairie.vuillecin@wanadoo.fr](mailto:mairie.vuillecin@wanadoo.fr)

### Permanences Secrétariat de Mairie :

**Lundi :** 15 h.00 à 18 h.00

**Mercredi :** 16 h.00 à 18 h.00

**Vendredi :** 09 h.00 à 12 h.00

### Bibliothèque :

- **lundi :** 16 h 30 – 19 h.

### Les horaires d'Et de la déchetterie :

**du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**


- du lundi au samedi :

8 h - 12 h


14 h - 18 h

le dimanche de 9 h à 12 h

### C.C.L.

 **03.81.39.40.02**

### **Astreinte C.C.L.**

 **06.82.57.76.75**


### **Correspondante**

**Est Républicain**

Mme Laurence INVERNIZZI

20 rue Principale

25300 Vuillecin

 03.81.46.63.08

**Mail :** [laurence.invernizzi@wanadoo.fr](mailto:laurence.invernizzi@wanadoo.fr)

